

**CONSEIL
ADMINISTRATION
LUNDI 12 JUIN 2023**

Membres Présent(s)	CARPENTIER Maïté, CUCHEVAL Samuel, DE JAEGHERE Laurence, DEVAUX Emmanuelle, GHESQUIERE Anne-Sophie, LAGATHU Cyrille, LEGRAND Christophe, LOBBRECHT Cédric, LYOEN Olivier, MARGERIN Sarah, MORVAN Yoann, PARMENTIER Olivier, POAS Apolline, REVEILLON Thomas, RICQUEBOURG Axel, WYART Gérard
Invité(s) à titre consultatif	CHAMBELLAND Cyril, COMYN Emilie, DEGAND Jessica, PIERENS Nicolas
Excusé(s)	ALLU Geneviève, AUGER Lucie, DELFOSSE Guillaume, MOINEAU Sébastien, VAN LANDEGHEM Virginie
Absent(s)	BONTANT Margaux, LAGANT Max

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration étant présents, dont le Président et au moins la Secrétaire Générale ou la Trésorière Générale, le Président Thomas REVEILLON, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

- | | |
|---|----------|
| 1. Présentation du nouvel agrément de la Ligue | 1 |
| 2. Licences 2024 | 2 |
| 3. Coûts de fonctionnement. | 2 |
| 4. Assemblée générale | 2 |

1. Présentation du nouvel agrément de la Ligue

Présentation du nouvel agrément de la Ligue par Olivier Parmentier.

Cette tarification sera faite en fonction du tarif de l'épreuve et du public concerné afin de favoriser les bas tarifs.

Cet agrément servira à remettre à neuf le matériel qui est prêté aux organisateurs

Le CA valide à l'unanimité cette proposition d'agrément

2. Licences 2024

Emmanuelle Devaux explique que le Bureau Exécutif a décidé d'augmenter le tarif de la licence individuelle compétition pour la saison 2024. Cette proposition fait suite aux discussions entre les Présidents de Ligues Régionales lors du séminaire des Présidents. Un prix plancher de 150€ a été acté par les présidents de Ligue lors de ce séminaire. Le Bureau propose la mise en place d'une licence individuelle compétition au tarif de 151,30€ soit 117% du coût de la part fédérale.

Le coût des autres licences restera identique au coût des licences 2023.

Le CA valide à l'unanimité cette proposition

3. Coûts de fonctionnement.

La Fédération a rehaussé les plafonds d'indemnisation pour la saison 2024. Le Bureau Exécutif propose de ne pas appliquer cette augmentation pour les coûts de la Ligue.

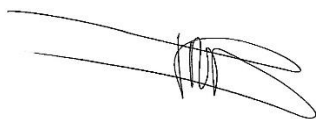
Le CA valide à l'unanimité cette proposition

4. Assemblée générale

Une assemblée générale aura lieu le lundi 26 juin à partir de 18h30 en visioconférence afin de valider ces coûts 2024.

Le Président Thomas REVEILLON clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Thomas REVEILLON
Président



Laurence DE JAEGERE
Secrétaire Générale

